



La santé des travailleurs n'est pas à vendre

Edito par Jacqueline Poussier
Membre de l'équipe exécutive

La journée mondiale de la santé, organisée le 7 avril, met en lumière tout ce qui ne va pas sur notre planète dès qu'on parle santé. Mais une journée, même mondiale, c'est beaucoup trop peu. Pour Peuples Solidaires, la santé et la sécurité font partie des combats quotidiens des travailleurs dont les droits les plus élémentaires sont bafoués.

Le 6 avril 2009, Liu Pan, un adolescent de 17 ans, employé dans la papeterie Yuwah, sous-traitant chinois de Disney, meurt écrasé par une machine qu'il essaie de faire repartir. Disney affirme avoir fait plusieurs audits dans cette usine sans avoir relevé les manquements graves qu'une enquête de China Labour Watch a pourtant dénoncés. Suite à l'accident et à la mobilisation qui a suivi (Appel Urgent n° 329), des mesures correctives ont été adoptées dans l'usine. Elles bénéficieront aux autres ouvriers, mais Liu Pan serait encore là si elles avaient été prises en temps et en heure. Toujours en Chine, Gold Peak Industries, l'un des plus gros fabricants au monde de piles et batteries, a exposé pendant des années ses ouvriers au cadmium sans protection mais refuse de reconnaître sa responsabilité dans leurs maladies professionnelles. L'affaire éclate en 2003 dans la province du Guangdong et il faudra une grève de trois jours et une mobilisation internationale (Appel Urgent n° 299) pour que la direction du groupe consente, contrainte et forcée, à s'engager dans une procédure d'indemnisation toutefois très limitée. Dix-neuf

ouvriers iront jusqu'au bout et la firme sera condamnée pour huit d'entre eux. Au Nicaragua, les conséquences de l'utilisation de pesticides pour l'exploitation de la canne à sucre par Nicaragua Sugar Estates Ltd sont catastrophiques pour la santé des ouvriers et de leurs familles qui travaillent sans protection lorsqu'ils traitent eux-mêmes les récoltes ou lors de l'épandage aérien de pesticides (Appel Urgent n° 327). Au Bangladesh, un nouvel accident industriel vient de coûter la vie à vingt-et-un ouvriers (Appel Urgent n° 335).

Nous présenterons ces exemples lors de la table ronde sur le thème de la santé et de la protection de la vie au travail à laquelle Peuples Solidaires participe lors du Forum des Droits de l'Homme à Nantes, le 1er juillet prochain, puis à L'université d'été du CRID, du 7 au 10 juillet. Un chiffre résume à lui seul l'ampleur du combat à mener. Selon l'organisation internationale du travail plus de deux millions de personnes meurent chaque année à cause d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Ce sont en général les plus démunis, c'est-à-dire les femmes, les enfants et les migrants qui en sont les premières victimes en particulier dans les secteurs dangereux des pays du sud que sont les mines, l'agriculture, le bâtiment, l'exploitation forestière et la pêche. A travers les Appels Urgents comme par nos campagnes au long cours, nous continuerons à nous mobiliser pour faire valoir une autre réalité : la santé des travailleurs n'est pas à vendre.

Nouvelle maquette des Appels Urgents : donnez votre avis !

Pour améliorer la lisibilité des Appels Urgents et tenir compte de vos remarques (notamment celles reçues par le biais de l'enquête effectuée l'an dernier), nous avons travaillé sur une nouvelle maquette papier des Appels Urgents. Ce nouveau format sera testé avec le prochain Appel puis un stock de fonds de maquette sera imprimé pour un an (pour des raisons de réactivité, le fonds de maquette est pré-imprimé et seul le texte de l'appel est imprimé à chaque nouvelle action). N'hésitez pas à nous communiquer vos observations dès réception pour que nous en tenions compte !

SOMMAIRE

Edito	1
Nouvelle maquette des Appels Urgents	1
Partenariat	2
Nouvelles des Appels	3
Caisse de solidarité	3
Agenda	4
Université d'été	4
Mobilisation sur les agrocarburants	4
Vos questions - Nos réponses	4

**PEUPLES
Solidaires**

en association avec **actionaid**

10, quai Richemont - 35000 RENNES (France)

Tél. : 02 99 30 60 53

Fax : 02 99 30 39 30

ecrire@peuples-solidaires.org

www.peuples-solidaires.org

Directeur de publication ;

Jean-Paul Sornay,

Président de Peuples Solidaires

Rédaction :

Jean-Paul Arpi

Maude Féral

Fanny Gallois

Antoine Bouhey

Marie-Anne Priout

Dépôt légal

Mars 2010

ISSN 1969-4199

Maquettage : Association BUG (Rennes)
Imprimé sur papier recyclé avec encre
base végétale par Média Graphic (Rennes)



Haiti : Deux organisations, deux histoires, une solidarité



Yannick Etienne, représentante de Batay Ouvriyé.

« **L**evi's reste ! ». Ce message du syndicat Batay Ouvriyé, reçu en août 2009, couronnait une mobilisation de longue haleine commencée cinq ans plus tôt

(1). Au cours de négociations sur le salaire minimum, la multinationale au célèbre 501 avait en effet annoncé son retrait du pays. Ce n'était pas une surprise totale : se retirer d'une zone de production lorsque les ouvriers se mobilisent fait partie des stratégies qu'utilisent certaines entreprises. Mais la ténacité de Batay et de ses nombreux soutiens internationaux avait contraint Levi's à faire marche arrière, au grand soulagement des 1 600 ouvriers dont l'emploi était menacé.

Quelques mois plus tard, un séisme dramatique frappait le pays. Depuis, plus de nouvelles des ouvriers de la zone franche : les messages que nous recevons de Batay concernent les camps de sans-abris, où le syndicat aide les habitants à

reconstruire les logements. Ceci ne signifie en aucun cas que la mobilisation n'est plus à l'ordre du jour. Au contraire, Batay Ouvriyé organise en ce moment des « Comités de Camps » qui résistent entre autres aux déplacements / éloignements arbitraires des réfugiés. Et gageons que, dans un futur que nous souhaitons le plus proche possible, notre partenaire pourra quitter les camps pour retrouver les usines. Mais à l'heure qu'il est, la situation d'urgence impose d'autres priorités.

La priorité de tous est la reconstruction

ActionAid Haïti existe depuis 1996 et travaille avec 30 000 personnes. Ses priorités ? Le droit à l'alimentation, les droits des femmes, le droit à l'éducation, à la démocratie, à la sécurité et à la dignité humaine face au SIDA. Basée sur les droits, l'approche d'ActionAid Haïti combine la formation, l'accompagnement de projet et le travail de campagnes (lobbying), en lien avec des organisations locales.

Suite au séisme, l'équipe locale d'ActionAid s'est appuyée sur sa connaissance du terrain pour apporter un secours d'urgence aux communautés les plus touchées, avec le renfort de membres d'ActionAid Brésil, Guatemala et Grande Bretagne. En quelques semaines, malgré d'immenses difficultés logistiques, plus de 15 000 personnes ont bénéficié du programme de distribution de nourriture dans les camps. Depuis le mois de mars, l'organisation se focalise sur l'aide à l'emploi, le logement, l'éducation (nombre d'écoles ayant été endommagées, un effort particulier est prévu pour que les enfants puissent au plus vite retrouver le chemin de l'école), la réduction des risques et de la vulnérabilité face aux catastrophes et le soutien psychologique.

Un élan de solidarité

Batay Ouvriyé est un partenaire historique. ActionAid Haïti fait partie de notre nouvelle famille. Aussi, lorsque nous avons reçu les appels à solidarité de ces deux organisations, l'hésitation n'a pas duré longtemps. A situation exceptionnelle, réponse exceptionnelle : Peuples Solidaires a lancé une souscription urgente. Et la réponse a été au rendez-vous : en quelques semaines, nous avons reçu plus de 35 000 € de la part des signataires et de nos groupes locaux. Cet élan nous a permis de contribuer, à notre mesure, à l'effort de nos partenaires. Les deux tiers ont déjà été reversés, le reliquat étant provisionné pour la suite des opérations.

Après l'urgence, nos partenaires s'attellent à la reconstruction. Pas seulement des maisons, mais aussi d'une société haïtienne plus équitable.

(1) Cf. Appel Urgent n° 271 – Haïti, mensonges en zone franche.



Manifestation de paysans haïtiens pour la production agricole locale et contre les agrocarburants, soutenue par ActionAid Haïti (2008)

Chine

Coca-Cola : droits édulcorés

Appel n°333 du 29 janvier 2010

Votre mobilisation a contraint la Coca-Cola Company à répondre. Rappelons les faits : les enquêtes menées par des étudiants chinois dans plusieurs usines d'em-bouteillage de la marque montrent qu'une large majorité des ouvriers sont employés en intérim, c'est-à-dire via des agences extérieures et avec un statut précaire, en toute illégalité. De fait, ces employés sont moins bien payés, moins protégés et moins bien traités que les autres, alors même qu'ils travaillent plus. Un moyen pour l'entreprise de se dédouaner de toute responsabilité envers ces travailleurs... qui ne sont pas officiellement les siens ! Mais Coca-Cola ne voit pas le problème. « Nous croyons que Coca-Cola et ses embouteilleurs gèrent leur activité en totale conformité avec la législation locale du travail » affirme même la multinationale nord-américaine. Selon elle, le recours par ses embouteilleurs chinois au travail intérimaire se ferait dans la plus stricte légalité, comme en témoigneraient son système de vérification et les audits indépendants qu'elle aurait fait réaliser auprès de ces unités de production. Une argumentation que nous connaissons bien à Peuples Solidaires et qui relève davantage de l'exercice de communication que de la prise en compte réelle des problèmes. D'ailleurs, les résultats de ces audits ne nous ont pas été transmis et la compagnie n'annonce, pour le moment, aucune mesure corrective. Afin de répondre à Coca-Cola, Peuples Solidaires a adressé une lettre ouverte à la multinationale(1). Nos partenaires chinois continuent quant à eux à utiliser la brèche ouverte par vos messages de protestation pour faire pression sur la multinationale.

(1) Le message de réponse de Coca-Cola et lettre ouverte de Peuples Solidaires sont en ligne sur www.peuples-solidaires.org

Chine

Disney se joue des droits sociaux

Appel n°333 du 29 janvier 2010

Vos courriers et e-mails ont fait mouche ! Non seulement auprès des militants de la SACOM(2), impressionnés et encouragés par le nombre de message de solidarité qu'ils ont reçus, mais aussi auprès de la multinationale Disney, qui a fini par réagir.

Nouvelles des Appels

Après avoir longtemps ignoré les demandes de notre partenaire chinois, le n°1 du divertissement a accepté d'ouvrir le dialogue et d'entendre les revendications des ouvrières qui fabriquent ses jouets. Ainsi, des formations portant sur les droits des travailleurs devraient bientôt être proposées dans les usines de *Tianyu Toys* et de *Wai Shing Factory*; et la direction de *Tianyu Toys* serait en train de procéder au paiement d'un certain nombre de retenues sur salaires. Si nous nous réjouissons de cette avancée, nous restons très prudents et rappelons à Disney que beaucoup reste à faire pour mettre en conformité les conditions de travail chez ses fournisseurs chinois avec la législation et avec son propre code de conduite. Seule une collaboration suivie et de bonne foi avec les ONG chinoises travaillant sur la question permettra d'atteindre ces objectifs. Peuples Solidaires continue donc, dans le cadre de la campagne européenne « C'est pas du jeu ! », à suivre le dossier Disney de très près afin de consolider ces avancées.

(2) Association d'étudiants et universitaires contre la mauvaise conduite des entreprises



Les militants de la SACOM vous remercient pour vos messages de solidarité !

Turquie

Carrefour et Ikea bradent les droits

Appel n° 328 du 18 mai 2009

Depuis 1981⁽³⁾, nous le savons bien : la conquête des droits économiques et sociaux est une histoire de longue haleine, faite d'avancées et de reculs. C'est pourquoi nous avons appris à ne pas lâcher prise quand une entreprise comme Desa - usine de maroquinerie qui fabrique entre autres des produits pour la marque de luxe italienne Prada - fait marche arrière après avoir donné des gages de bonne volonté. Fin 2009, nous nous fé-



Emine Arslan lors de notre manifestation à Paris (mars 2009)

licitions en effet de la réintégration de travailleurs injustement licenciés et du protocole d'accord signé entre le syndicat turc *Deri Is* et la direction de l'usine. Cette victoire des ouvrières faisait suite à une longue mobilisation européenne, dont l'un des points d'orgue a été la venue en France d'Emine Arslan, représentante des ouvrières avec qui nous avons organisé une manifestation avenue Montaigne, à Paris, et obtenu des retombées médiatiques. Mais nous constatons aujourd'hui que, depuis la fin de la campagne, la direction de l'usine n'a eu de cesse de violer ses engagements. Discrimination syndicale, harcèlement et menaces sont à nouveau à l'ordre du jour. Qui plus est, tous les travailleurs que l'entreprise devait réintégrer (après que la justice turque eut conclu à l'illégalité de leur licenciement), ne l'ont pas encore été. Prada et Desa s'imaginent-ils qu'une fois l'actualité passée, nous allons oublier nos partenaires ? Ce n'est pas notre façon de travailler ! Peuples Solidaires, en lien avec le Collectif Ethique sur l'étiquette, vient d'écrire à la marque de luxe pour que son fournisseur respecte *effectivement* la liberté d'association et pour lui rappeler que nous restons mobilisés.

(3) date du premier Appel Urgent

Inde

L'exploitation qui mine la population

Appel n°316 du 28 mars 2008

Le projet minier de la compagnie anglaise Vedanta Resources continue de faire l'objet d'une campagne internatio-

nale menée par de nombreuses organisations. Récemment, Amnesty International a par exemple dénoncé les violations de droits humains et dégâts environnementaux causés par la compagnie dans l'Etat d'Orissa, estimant dans un rapport que le projet de mine de bauxite "menace la survie même d'une communauté indigène protégée". Quelques semaines plus tôt, ActionAid avait reçu un prix européen des affaires publiques pour ses activités de campagne contre Vedanta. Nos amis d'ActionAid Grande Bretagne avaient entre autres organisé la prise de parole d'un représentant des Dongria Kondh à l'Assemblée annuelle des actionnaires de Vedanta à Londres...

Vedanta continue pourtant de nier ses responsabilités, mettant en avant les actions sociales et environnementales qu'elle mène dans la même région. Mais face au tollé international, plusieurs investisseurs abandonnent leur participation dans la multinationale. Dernière défection en date, l'Eglise d'Angleterre a décidé en février 2010 de revendre les 3 millions d'euros de parts qu'elle détenait dans l'entreprise. Dans la foulée, trois autres actionnaires importants ont retiré leurs participations à Vedanta Resources. Une nouvelle encourageante pour les populations locales qui restent mobilisées.



Le 17 janvier 2009, plus de 7 000 Indiens ont manifesté contre le projet de Vedanta.

Caisse de solidarité

En février, la Caisse de solidarité a apporté un appui de 5 000 € au China Labor Watch (CLW). Ce décaissement a été décidé pour permettre au CLW de mener des enquêtes dans les unités de production sous-traitées des multinationales européennes et nord-américaines en Chine et de renforcer son indispensable travail d'interpellation des médias.

Agenda :

- **1^{er} Avril** : Lancement de la campagne agrocarburants
- **29-30 mai** : Assemblée Générale de Peuples Solidaires
- **4 juin** : Début de la tournée des festivals
- **7-17 juin** : Assemblée Générale d'ActionAid
- **28-30 juin** : Forum des droits de l'Homme (Nantes)
- **7-10 juillet** : Université d'été de la solidarité internationale (Pessac)
- **Août** : Mission auprès des partenaires en Inde

Université d'été de la solidarité internationale : rendez-vous à Pessac !

Tous les deux ans, en tant que membre du CRID⁽¹⁾, Peuples Solidaires participe à l'organisation de l'Université d'été de la solidarité internationale. Objectif ? Echanger, s'informer, partager, rencontrer, apprendre... Autour du thème « **Ecologie, social, libertés : la solidarité internationale comme sortie de crises** », retenu pour de cette édition 2010.

Peuples Solidaires invite pour l'occasion quatre représentants d'organisations partenaires des pays du Sud et s'investira plus particulièrement avec eux dans :

- trois modules de formation : le premier sur **l'accaparement des terres**, dans la suite du Forum international que nous avons organisé en 2009 ; le second sur : « **Femmes/hommes** : Changez la donne ! », Un sujet sur lequel les associations ont encore du chemin à faire ; le troisième sur : « **Quelle régulation des multinationales ?** »
- trois ateliers : **Le lien entre écologie et social : santé et environnement au tra-**

vail ; Les collaborations ONG / syndicats et les relations ONG / entreprises et un atelier avec le Collectif Ethique sur l'étiquette.

Des expositions et projections de films sont également prévues. Tous les militants désireux d'en découvrir davantage sont bienvenus... Pourquoi pas vous ?

(1) Centre de Recherche et d'Information pour le Développement, le CRID est un collectif national regroupant 55 associations de solidarité internationale. Peuples Solidaires en est co-fondateur et participe à ses instances.

Université d'été de la solidarité internationale

Du mercredi 7 juillet au samedi 10 juillet
Campus universitaire de Bordeaux 3 (Pessac)

Nous vous enverrons le programme et le formulaire d'inscription sur simple demande

Agrocarburants : le plein de faim



Le 31 mars, des passants étonnés ont assisté à une scène peu ordinaire sur l'esplanade du Champ de Mars, à Paris. Des paysans indiens, mozambicains, sénégalais, et tanzaniens chassant à coups de pieds aux f... un agro-industriel occupant leurs terres...

...Renseignement pris, il s'agissait d'une action de rue symbolique marquant le coup d'envoi de la campagne d'information et mobilisation sur les agrocarburants de Peuples Solidaires. Une campagne internationale, lancée simultanément avec nos partenaires d'ActionAid dans de nombreux pays et accompagnée de la publication d'un rapport alarmant intitulé « Le plein de faim »⁽¹⁾.

Produits à partir de matières premières agricoles, les agrocarburants sont présentés comme une alternative aux carburants fossiles pour nos réservoirs. Les pays riches se sont donc lancés dans la course aux agrocarburants. Et l'Union Européenne, qui s'est fixé pour objectif d'intégrer 10 % d'énergies renouvelables dans ses transports d'ici 2020, compte remplir cet objectif en priorité à l'aide de ce nouveau combustible.

Mais le problème n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Le développement à outrance des agrocarburants ressemble même à une fausse

bonne idée, non seulement au niveau environnemental, mais aussi parce qu'il amplifie la crise alimentaire. Comme le démontre « Le plein de faim », les agrocarburants ont des impacts négatifs sur l'accès à la terre des populations du Sud et sur le prix des matières premières agricoles. D'après notre étude, pour remplir l'objectif de 10 % de l'Union Européenne, la superficie des terres directement nécessaires à la culture d'agrocarburants industriels atteindrait jusqu'à 17,5 millions d'hectares dans les pays du Sud (plus de la moitié de l'Italie) et, si les objectifs internationaux affichés en termes de consommation d'agrocarburants se concrétisent, les prix des denrées alimentaires pourraient augmenter de 76 % d'ici 2020. Conséquence : environ 600 millions de personnes supplémentaires pourraient souffrir de la faim.

D'ores et déjà, dans les pays du Sud, de nombreuses organisations de la société civile – dont les membres d'ActionAid – se mobilisent pour empêcher que les terres ne soient accaparées par les entreprises d'agrobusiness. Grâce à cette pression, le gouvernement tanzanien a par exemple annoncé un gel des investissements et des allocations de terres pour la culture d'agrocarburants. En France, la prochaine étape se déroulera au mois de mai : Peuples Solidaires recevra des représentants d'ActionAid Sénégal, très engagé dans cette lutte, dans le cadre d'une tournée européenne pour sensibiliser le public et interpeller les médias.

Pour en savoir plus :

Marie-Anne Priout (01 48 58 21 85
ma-priout@peuples-solidaires.org)

(1) Peuples Solidaires, ActionAid, « Le plein de faim. L'impact des agrocarburants sur les populations et la faim dans le monde », 56 pages, avril 2009.

Vos questions Nos réponses

Pourquoi dois-je confirmer ma participation tous les ans ?

L'impact de nos mobilisations repose sur votre action. Lorsque nous prenons la décision d'intervenir, il est donc essentiel d'évaluer au plus juste les forces sur lesquelles nous pouvons compter. De plus, il nous semble important d'éviter l'envoi de documents à des personnes qui ne seraient plus actives.

Je confirme régulièrement et depuis longtemps, pourquoi ne pas me considérer « définitivement » comme signataire actif ?

Même si vous êtes fidèle depuis plusieurs années, il nous est difficile d'aller dans ce sens. Une personne peut en effet mettre sa participation en retrait pour de multiples raisons, personnelles ou professionnelles, même si elle ne l'avait pas prévu. Le seul moyen que nous avons d'être certains que vous continuez est votre confirmation.

Pourquoi est-ce que vous me relancez maintenant puisque j'ai l'habitude de faire un chèque en fin d'année ?

Nous gérons une base de données de plus de 10 000 contacts (l'équivalent d'une petite ville !) grâce à l'appui de bénévoles et avec un logiciel développé en interne. Pour chaque signataire, nous devons donc nous limiter à l'enregistrement des informations essentielles et à un système de relances basé sur l'année civile. Bien entendu, acquérir un programme perfectionné (qui permettra entre autres un suivi plus individualisé) est envisagé. Toutefois, il s'agit d'un investissement important() et afin de l'optimiser, nous préférons le réaliser ultérieurement, quand notre croissance le rendra vraiment incontournable !*

(*) Plus de 10 000 €